

V 14 2026 07

**Vœu relatif à la dénomination d'une voie publique en hommage à
Missak et Mélinée Manouchian**

Considérant l'engagement de Mélinée et Missak Manouchian dans la Résistance française contre l'occupation nazie, symbole du combat pour la liberté, la dignité humaine et l'émancipation ;

Considérant la Panthéonisation des héros de l'affiche rouge et la reconnaissance de la Nation pour leur sacrifice ;

Considérant le rôle central du groupe Manouchian et des FTP-MOI dans la lutte antifasciste et leur sacrifice pour la liberté ;

Considérant l'importance de faire vivre la mémoire de la Résistance et de transmettre les valeurs qu'elle incarne ;

Considérant la nécessité de donner davantage de visibilité, dans l'espace public, aux figures issues de l'immigration ayant contribué à la lutte contre le nazisme ;

Considérant que la dénomination des rues et espaces publics constitue un acte politique et mémoriel fort ;

Considérant l'absence dans le 14^e arrondissement de lieux publics nommé en mémoire de Mélinée et Missak Manouchian ;

Considérant que Mélinée et Missak Manouchian ont vécu à deux et trois endroits du 14^e, rue Vercingétorix pour Missak et son frère et rue des Plantes puis rue de Plaisance pour Mélinée et Missak où chaque année, un hommage leur est rendu ;

Considérant enfin que la rue de l'Ouest et que la Place de la Porte de Chatillon ne portent pas de nom à valeur symbolique ;

Sur proposition de Julie Kamionka, le groupe LFI-Nouveau Paris Populaire 14^e, émet le vœu que la mairie du 14^e arrondissement :

Affirme son attachement au devoir de mémoire et à la valorisation des figures de la Résistance ;

Affirme son attachement à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et pour les valeurs que portaient les héros de l'affiche rouge ;

Affirme la nécessité de rendre hommage à Mélinée et Missak Manouchian en donnant leur nom à une voie publique du 14^e arrondissement ;

Émet le vœu que soit engagée une consultation citoyenne visant à renommer une voie existante, notamment la rue de l'Ouest ou la Place de la Porte de Châtillon ;

Affirme sa volonté de porter auprès du Conseil de Paris cette volonté partagée de rendre hommage via le changement de dénomination d'un lieu du 14^e ;

Affirme sa volonté de faire de cette initiative un moment de pédagogie collective autour de l'histoire de la Résistance et de la lutte antifasciste.